



Loi Travail XXL

Moins de droits pour les salariés, plus de pouvoirs pour les employeurs

Le gouvernement vient de nous proposer, dans la droite ligne de ses prédécesseurs, une énième réforme du droit du travail partant du principe que le travail est un coût, alors qu'il produit les richesses. Cette loi va se rajouter aux précédentes sans même les avoir évaluées et pour cause, elles sont inefficaces.

Pourtant, lors de sa première rencontre avec le gouvernement, la CGT a fourni 14 pages de propositions pour que notre pays engage de réelles réformes afin de sortir de cette spirale qui nous enfonce dans un chômage de masse.

Le code du travail permet que les salariés aient les mêmes droits, il n'a jamais permis de créer des emplois car ça n'a jamais été son rôle ! La destruction progressive du droit du travail ne permet pas de faire baisser le chômage, l'histoire démontre le contraire ! Déjà en 1986, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement devait permettre de créer 471 000 emplois. On connaît le résultat !

Le gouvernement vient de confirmer les craintes que nous pouvions avoir.

La **primauté de l'accord d'entreprise**, même moins favorable, va s'accroître dans la plupart des domaines (primes, indemnités diverses, congé de maternité, etc..).

Le **risque d'accords défavorables** va être renforcé car l'employeur pourra prendre l'initiative d'un référendum au style déjà connu « choisissez entre la peste et le choléra ».

A l'heure où le stress, la souffrance au travail, les maladies professionnelles et accidents du travail s'intensifient, le CHSCT va être fusionné avec les autres instances et ses moyens d'agir réduits à néant.

Une étape supplémentaire dans la liberté de licencier sans contrainte va également être franchie avec l'instauration des **ruptures conventionnelles, collectives, contournant les règles des PSE**.

Enfin, pour couronner le tout, un **plafond des dommages et intérêts est fixé pour les indemnités prud'homales**, ce qui pourra permettre à un employeur de provisionner un licenciement et amortir l'embauche d'un jeune de qualification égale mais moins payé.

Cette loi sur le droit du travail, comme les précédentes, n'améliorera pas le chômage et va augmenter encore la précarité et développer la pauvreté comme c'est déjà le cas en Allemagne ou en Angleterre.

Le 12 septembre doit être une première riposte de grèves et manifestations.

Participez à la première grande manifestation contre cette loi du travail XXL.

Le 12 septembre, rejoignez les manifestations organisées dans tout le pays !